

Nantes, le 27 novembre 2017

APPRENTISSAGE

LA REGION ANNONCE UNE FORTE PROGRESSION

30 200 APPRENTIS EN PAYS DE LA LOIRE

« Le soutien à l'apprentissage est une priorité de notre mandature, pour relever le défi de l'emploi des jeunes Ligériens. Aujourd'hui, dans le cadre de cette rentrée 2017, la Région enregistre l'accueil de 30 200 apprentis et pré-apprentis dans ses 54 CFA. Cette nouvelle progression de 6,6 % corrobore la pertinence et les résultats de la mise en œuvre des mesures de notre Plan de relance pour promouvoir la voie de l'apprentissage dans les Pays de la Loire.» souligne Christelle Morançais, présidente de la Région des Pays de la Loire, avant de poursuivre : « Après avoir réussi à inverser la courbe de l'apprentissage en 2016, nous hissons cette année les Pays de la Loire au premier rang des Régions françaises métropolitaines en nombre d'apprentis parmi la population active (1,7%). Alors que l'Etat poursuit sa concertation, ces très bons chiffres confirment l'efficacité du travail et de l'expertise des Régions dans la mise en œuvre de cette compétence majeure, et leur légitimité à en conserver la gestion ».

Tous les territoires bénéficient de cette hausse

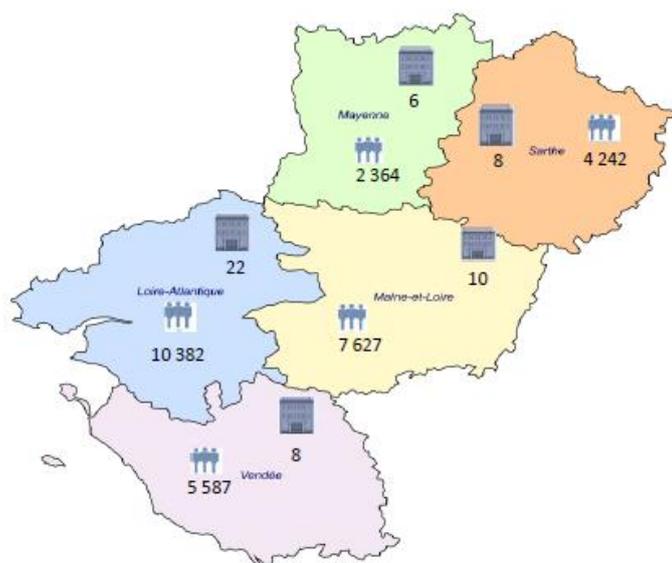
Les 5 départements de la région sont concernés par cette évolution positive des effectifs : la Sarthe (+ 5.4 %) qui avait connu des effectifs à la baisse les années précédentes, la Mayenne (+ 7,6 %), la Loire-Atlantique (+ 5,5 %), le Maine et Loire (+5,1 %) et la Vendée qui connaît la progression la plus importante (+ 11.7 %). La plupart des CFA voient leurs effectifs évoluer favorablement, à l'exception des deux CFA de la coiffure et de trois des cinq CFA agricoles.

L'évolution des effectifs se vérifie sur tous les niveaux de formation, et particulièrement les niveaux V (CAP) et IV (niveau bac), qui connaissent une progression de 5.4 % chacun, après plusieurs années de baisse. Les effectifs des niveaux III (bac+2) + 8.6 %, II (bac+3) + 13.7 % et I (bac+5) + 10.6 % continuent à progresser.

De nombreux secteurs concernés

Tous les secteurs professionnels sont concernés par cette hausse des effectifs entrants, tout particulièrement celui du Bâtiment (+ 4.9 %) pour la deuxième année consécutive ou celui du Transport/Logistique (+ 20 %), secteurs qui stagnaient depuis plusieurs années. La hausse des effectifs est également très forte pour les Structures Métalliques (+ 14.4%), l'Agriculture (+ 10 %), l'Electricité électronique (+ 13,4%) et le Commerce (+ 6,3%).

Quelques secteurs professionnels connaissent quant à eux une situation encore difficile en termes de recrutements : Hôtellerie-restauration-tourisme (- 2.5 %), plasturgie (- 11 %), chimie (- 4 %).



Des mesures qui portent leurs fruits

« La rentrée 2017 voit ainsi se confirmer la reprise de confiance des entreprises et des familles vis-à-vis de l'apprentissage et ces résultats confirment la dynamique enclenchée dans le cadre du Plan de relance. En deux ans, les effectifs de l'apprentissage dans la région auront progressé de plus de 11 % (4.5 % en 2016) », explique André Martin Vice-président en charge de l'apprentissage, de l'emploi et de la formation professionnelle. Parmi les actions mises en œuvre dans le plan de relance : les aides aux employeurs et la sécurisation des parcours, l'offre de formation par apprentissage, les scolaires alternants, le réseau des 72 ambassadeurs de l'apprentissage,...

Sans compter le portail de l'apprentissage, un site internet régional inédit dont les chiffres sont déjà très positifs. **Plus de 800 offres publiées sur le portail de l'apprentissage sont pourvues, 6 mois après le lancement de cet outil**, créé pour que l'offre et la demande puissent se rencontrer (www.apprentissage-paysdelaloire.fr). Et l'Apprentibus commencera sa tournée en région des collèges et des salons de l'orientation, début 2018.

90 ouvertures de formation pour booster l'apprentissage

La poursuite de l'évolution de l'offre de formation par apprentissage (90 ouvertures de formation à la rentrée 2017), a permis d'accompagner ce mouvement en complétant l'offre de formation existante et en apportant des réponses ciblées à de nouveaux besoins en compétences et à de nouveaux publics de jeunes.

L'expérimentation en Pays de la Loire du relèvement de l'âge d'accès à l'apprentissage pour les 26-30 ans a également contribué à cette progression des effectifs. Elle permet de répondre à des besoins précis de recrutements pour des entreprises (notamment dans un objectif de reprise d'entreprises) et à des projets professionnels nouveaux (reconversion professionnelle, validation des compétences acquises dans le cadre d'une expérience professionnelle). 172 apprentis sont inscrits dans cette expérimentation. Les secteurs professionnels les plus concernés sont : l'agro-alimentaire – alimentation – cuisine, le commerce-vente, le travail du bois, la pharmacie, l'industrie, la gestion administration.

A la rentrée 2017, le taux d'occupation de l'offre de formation par apprentissage est de 74.8 % (contre 63.1 % en 2016, soit une progression de plus de 10 points). Lié à la progression des effectifs, ce taux d'occupation est également dû au travail réalisé en amont de la rentrée 2017 par la Région avec les CFA, avec l'objectif de rapprocher les capacités réelles d'accueil en CFA des intentions de recrutements des entreprises, pour une meilleure visibilité de l'offre de formation professionnelle par apprentissage.

Le dispositif des DIMA continue également à évoluer, avec 397 jeunes accueillis contre 371 l'année scolaire 2016-2017 (soit une évolution de 7 %). Afin de consolider l'ensemble des sections ouvertes sur le territoire régional, la promotion de ce dispositif auprès des prescripteurs et des acteurs de l'information et de l'orientation sera renforcée en 2018.

CONTACT PRESSE

Gwenola Cariou Huet : Gwenola.cariou-huet@paysdelaloire.fr -02 28 20 60 65 – 06 82 80 18 92